

**Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 12 septembre 2022**

Une séance du Conseil très chargée. La mairesse a répondu à plus d'une trentaine de citoyens lors de la période de questions. Environ 180 personnes étaient présentes dans la salle. Plus de la moitié étaient des propriétaires de l'accès notarié au lac Guindon.

**Les nouvelles de la mairesse**

La mairesse a annoncé la démission du directeur général, Jean-Philippe Gadbois, qui quittera ses fonctions le 12 octobre pour relever de nouveaux défis. Ce dernier était absent puisqu'il était en vacances. Le Conseil procédera, le plus rapidement possible, aux démarches relatives à l'embauche d'une nouvelle direction générale.

Les citoyens ont été conviés au Samedi des élus qui aura lieu ce samedi 17 septembre, au Centre communautaire.

**Cyanobactéries au lac Guindon**

Un sujet qui est a été abordé à plusieurs reprises au cours de la soirée. En entrée de jeu, la mairesse a annoncé la tenue d'une séance d'information sur le sujet. Elle a demandé aux citoyens de rester à l'affût des informations qui seront diffusées via les différentes plateformes de communication.

Lors de la période de questions, Martin Giroux, citoyen du lac des Seigneurs, a mentionné que la présence de cyanobactéries dans un lac relevait de la Santé publique puisqu'elles libèrent des toxines dangereuses pour les baigneurs. Des affiches interdisant la baignade auraient dû être placées aux abords du lac dès la détection.

D'autres citoyens ont demandé les interventions faites par la Municipalité entre le 28 août, moment de l'apparition des cyanobactéries et le 7 septembre, journée où elle a avisé les citoyens via l'Infolettre.

Des courriels auraient été envoyés aux riverains. Plusieurs personnes du lac Guindon présents ont rapidement signifié, à la mairesse, qu'il n'en fut rien.

**Le chemin des Pinsons**

Trois conseillers ont voté contre la proposition de 1 356 112,91 \$ pour la construction de ce chemin. Le règlement d'emprunt initial était de 1 047 000 \$. Même si la somme manquante avait été prévue dans le surplus budgétaire, ces trois conseillers considéraient que les citoyens n'avaient pas à payer cet excédant. Le conseiller Harvey s'est dit déçu d'une telle décision puisque ce

report occasionnera possiblement une augmentation des coûts, ce qui revient au même.

**Étude pour l'hôtel de Ville**

Le mandat demandé pour des devis, devant être exécuté par une firme d'ingénieurs, concernant des travaux d'urgence à l'hôtel de ville pour la somme de 25 000 \$ plus taxes, a été rejeté par 3 votes contre deux. En énumérant les nombreuses études qui ont été faites, à ce jour, le conseiller Harvey questionnait la nécessité d'une autre étude. Ainsi donc, le vote fut de 3 contre 2. La mairesse s'est prévalu de son droit de vote. Résultat: 3 contre 3. Les citoyens attendent la suite.

**Une autre étude**

Des services de professionnels ont, là aussi, été demandés pour une étude géotechnique ainsi qu'une évaluation environnementale au 725, chemin Sainte-Anne (parc Henri-Piette) pour la somme de 17745 \$ taxes en sus. Ces études permettraient une collecte d'informations pour connaître notamment, le type de sol, l'état de l'installation septique qui est en fin de vie et si le sol est contaminé.

Cette étude est d'importance puisque le lieu visé est un parc fréquenté par les enfants. Le conseiller Harvey a expliqué que les soumis-

sionnaires ne semblaient pas avoir compris le mandat de cette étude d'où sa proposition de ne procéder qu'à la phase 1 relative à la contamination du sol et de reporter l'étude géothermique. Sa proposition a été déposée et sera traitée lors de la prochaine séance du Conseil.

**Comité Environnement**

Les membres de ce Comité ne peuvent se prononcer et énoncer des recommandations éclairées quant aux préoccupations environnementales en lien avec le projet de la Politique de l'accès à l'eau, vu un manque d'informations. Ils veulent obtenir plus de précisions quant aux besoins des citoyens, sur le budget dédié aux exigences environnementales. De plus, ils demandent de revoir l'échéancier en souhaitant que la population soit consultée ainsi que les organismes liés à l'environnement comme l'ABVlacs.

**Périodes de questions**

**L'accès à l'eau** – La conseillère Lupan a posé plusieurs questions concernant la Politique de l'accès à l'eau. Ces mêmes questions rejoignent les préoccupations des citoyens présents dans la salle comme les causes légales, les coûts financiers et l'implication du service de l'Environnement.

Le tout, selon la mairesse, sera colligé dans un mémoire. La population pourra en prendre éventuellement connaissance. De plus, des consultations publiques sont pré-

vues les 26 et 29 octobre. Un nouvel échéancier sera mis sur le site de la Municipalité au cours de la semaine qui vient.

Les propriétaires de l'accès notarié du lac Guindon sont venus déposer une demande à la mairesse. Monsieur Masson qui les représentait, a lu une lettre dans laquelle un arrêt du projet de l'accès à l'eau était demandé jusqu'à ce qu'une rencontre avec les propriétaires de l'accès notarié soit effective, et ce avant toute autre rencontre citoyenne.

Marc Chartrand est venu déposer un mémoire à la mairesse en lui demandant un accusé de réception. Il a invité les gens à se le procurer en lui donnant leur adresse courriel.

Une citoyenne a voulu connaître la raison pour laquelle les noms des lacs avaient été tenus secrets dans le document présenté aux citoyens. À l'origine, le but était de dépersonnaliser le débat. Cette décision semble avoir causé plutôt de l'inquiétude. Ainsi, la mairesse a donné les noms des sites et des lacs, propriétés riveraines de la Municipalité: A (Loiselle); B (Guindon); C (Cupidon); D: (Marois); E (Caron).

**Évaluateurs** - Madame Brunet a été surprise par la visite d'inconnus sur son terrain. Présentement, des évaluateurs de la MRC des Pays-d'en-Haut évaluent les propriétés des résidents dans le cadre de l'évaluation foncière. Cette dame aurait bien aimé être avisée.

**La Journée de la famille**

**Une vraie de vraie!**

Jacinthe Laliberté [jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca](mailto:jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca)

**Le 20 août dernier a eu lieu au parc Henri-Piette un rassemblement toujours très attendu des Annelacois. Même si cet événement signifie quelque peu la clôture de la saison estivale, Dame Nature n'a pas voulu céder d'un iota une place qu'elle a convoitée jusqu'à la dernière minute. Pas moins de 350 personnes se sont présentées dès 10 h le matin pour participer à la «Fiesta tropicale» dans le cadre de la Journée de la famille.**

Les structures gonflables, l'atelier de cirque, le maquillage et le tatouage étaient au nombre des activités prévues par le service des Loisirs. Les enfants ont, rapidement, envahi les lieux où se déroulaient les activités. Les cent premières personnes à se présenter à l'entrée ont été reçues du fameux collier hawaïen, symbole de cette fiesta tropicale.

Parents et enfants se sont amusés soit en rivalisant pour relever certains défis lancés par les animateurs soit en partageant leurs efforts pour la participation par équipe. Ce fut le cas pour l'activité «one wheel» dont le défi était de se tenir en équilibre sur un type de planche à roulettes qui avançait toute seule. Une trentaine d'enfants ont essayé. Le défi était de taille.

D'année en année, l'activité «Pompier d'un jour» a volé la vedette. Ce fut le cas, encore, cette

année. L'activité qui se déroulait à la caserne de pompiers a attiré nombre d'enfants impressionnés par l'immensité de la caserne comparative à la petite dimension de la caserne gonflable. Devinez laquelle a attiré le plus l'attention des tout-petits.

Non loin du déroulement des activités, le kiosque du service ambulancier et de la Sûreté du Québec (SQ) était bien en vue. L'association de ces deux partenaires de la santé et de la sécurité publiques a été un franc succès.

Et oui, l'épluchette de blé d'Inde, une tradition chez les Québécois, était au programme. Près de 300 épis de maïs ont trouvé preneur. Plus d'un est parti en se léchant les doigts, et ce sans aucune honte.

**Activités, aussi, pour les grands**

Les résidents désireux de se procurer du compost gratuit pouvaient se présenter avec leurs récipients au

garage municipal. Il était, aussi, possible de faire analyser l'eau de son puits à tarif réduit grâce à H2Lab. Le tout était offert par le service de l'Environnement. Il ne fallait que venir chercher ses contenants.

Bouquiner est, toujours, un moment savoureux pour tout lecteur à l'affût du petit trésor caché



L'activité «one wheel» fut tout un défi pour ceux qui ont bien voulu s'essayer. Rien de moins que de se tenir en équilibre sur une planche n'ayant qu'une seule roue. Ouf! Un défi de taille!

Photo: Service des Loisirs de SSDL

sous une pile de livres. Ainsi, le chapiteau, installé tout près de la bibliothèque où avait lieu la vente de livres, a été très occupé au cours

de cette journée de la Fête de la famille. Près de 125 livres ont trouvé preneur.

Une Fiesta tropicale bien ficelée par les employés du service des Loisirs. Sous quel thème se déroulera cet événement l'an prochain? Déjà au travail, les idées ne manquent pas.

**Pour salon de coiffure, boutique, etc...**

# Locaux à louer

Information: [info@sodevimmobilier.ca](mailto:info@sodevimmobilier.ca)

- Aire d'attente pour la clientèle
- Internet fibre optique
- Télé-travail (location à court et moyen terme)
- Salle de conférence (possibilité location)
- Salle de repas et de repos